

[Accueil](#) > [Détail](#)[RETOUR À LA LISTE DES ARTICLES](#)

J'aime { 1

+1 { 0

Tweeter { 0

Gérard d'Aboville s'inquiète de la réforme du conseil supérieur de la navigation de plaisance

le 10/09/2014



Gérard d'Aboville (ici à la table à cartes de "Planet Solar") estime que l'intégration du CSNPSN aux Aff'mar remettra en cause une indépendance qu'il juge indispensable. (Photo Planet Solar)

La réforme du CSNPSN (Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques) risque de mettre à mal son indépendance, dénonce son président Gérard d'Aboville.

Créé par Georges Pompidou, cet organisme de concertation, indépendant depuis 1967, veille à accompagner l'évolution des pratiques sécuritaires, environnementales ou économiques de la plaisance et à aider les partenaires institutionnels, administrations, associations et fédérations professionnelles à aboutir à des consensus réglementaires.

À maintes reprises, son action a été essentielle pour boucler des dossiers de fond, comme la nouvelle division 240, relative aux catégories de navigation et au matériel de sécurité embarqué, l'allégement des procédures d'usage de la VHF mobile, l'encadrement de la pêche de plaisance ou le statut des Nuc, pour ne citer que ceux-là.

Tout en maintenant le cadre de ses missions et sa composition (46 membres dont sept représentants de l'État), un courrier du secrétariat d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche en date du 6 août, a acté le transfert du secrétariat général du conseil au sein de la direction des Affaires maritimes.

Président (bénévole) du conseil, Gérard d'Aboville commente ainsi cette décision dans [une lettre ouverte](#) : « **Selon moi, le conseil ne pouvait être internalisé au sein même d'une administration envers laquelle il devait pouvoir exercer son sens critique en toute liberté et objectivité et j'ai fait savoir au ministre que je ne cautionnerai pas cette évolution.** » « **Dès lors qu'une administration, et particulièrement celle en charge de la plaisance, y occupe une position prépondérante, le conseil devient une coquille vide.** » Les mots du président en disent long sur sa colère et il rajoute : « **Quand je lis que Monsieur Cuvillier, à l'occasion de sa visite du Cross-Med, a relancé la question de la visite technique pour les bateaux de plaisance, je tremble à**

l'idée que l'administration s'emparerait d'un tel sujet. Qui sera là demain pour faire valoir quelques principes de bon sens ? »

Au-delà de la personnalité de Gérard d'Aboville (par ailleurs élu de l'UMP à Paris) dont l'engagement et la pugnacité dans le monde de la navigation de plaisance font l'unanimité depuis plus de 20 ans, cette décision budgétaire n'est au final qu'un jeu à somme nulle, puisque le personnel administratif concerné, un secrétaire général, un adjoint et une assistante, sont tous fonctionnaires. Leurs salaires resteront donc toujours inscrits au budget de l'État, mais dans un autre service... On peut aussi s'interroger sur la charge supplémentaire qui va désormais peser sur la Mission de la navigation de plaisance des Affaires maritimes, qui n'en demandait sans doute pas tant.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

J'aime

1

g+1

0

Tweeter

0

Articles liés

› Lister plus d'articles